

Pour le climat, mettre fin aux subventions aux énergies fossiles

Selon le GIEC, nous pourrions atteindre, au rythme actuel d'émissions de gaz à effet de serre, le seuil des +1,5°C de réchauffement climatique dès 2030. Les impacts des changements climatiques sont déjà dévastateurs, et les populations les plus vulnérables, qui en sont les moins responsables, sont en première ligne.

Lors de l'Assemblée Générale des Nations-Unis, le 24 septembre 2019, Emmanuel Macron déclarait : « Les grands pays de ce monde doivent arrêter de financer de nouvelles installations polluantes dans les pays en voie de développement. Nous continuons à avoir du financement export et des projets dans tant de pays financés par des pays développés qui consistent à ouvrir de nouvelles structures polluantes. En quelque sorte, à dire aux pays les plus pauvres "le changement climatique ce n'est pas fait pour vous". C'est incohérent et irresponsable. »

Pourtant, la France continue de subventionner les énergies fossiles à l'étranger à travers les aides à l'exportation qu'elle fournit aux entreprises françaises : les garanties à l'exportation octroyées par Bpifrance Assurance Export, pour le compte de l'Etat. **Bpifrance Assurance Export a ainsi subventionné des entreprises françaises à hauteur d'au moins 2 milliards d'euros pour des projets d'énergies fossiles**, à travers des garanties à l'exportation entre 2015 et 2018.¹ Concrètement, cela signifie que l'État a soutenu l'industrie des énergies fossiles ! 2 milliards d'euros, c'est le montant des financements de l'AFD versé entre 2015 et 2017 aux pays les plus pauvres pour l'adaptation au changement climatique... L'Etat français agit donc pour le climat d'un côté, et piétine ses engagements de l'autre. De plus, ce chiffre est probablement sous-estimé par manque de transparence.

Ces dernières années, des projets comme l'exploration de nouvelles ressources de gaz en Arctique (Yamal LNG), au Mozambique (Coral South FLNG) ou la construction de nouvelles infrastructures gazières en Europe à l'image du très controversé Transadriatic Pipeline ont été soutenus et 'dérisqués' par la puissance publique. Par exemple, en 2017, l'Etat a apporté une garantie de 500 millions d'euros à l'entreprise française TechnipFMC pour un projet d'exploration gazière au large du Mozambique. Ce pays a récemment découvert des ressources gazières, il a donc fait un appel d'offre international. TechnipFMC a répondu à cet appel d'offre et s'est tourné vers Bpifrance Assurance Export afin que celui-ci lui apporte des « garanties financières », en d'autre terme 'assure' le projet et le 'dérisque'. De nouvelles garanties à l'exportation pour des projets d'exploration gazière en Arctique ou au Mozambique pourraient être octroyées prochainement.

Lors des débats autour du projet de loi énergie-climat en juin 2019, un amendement visant à mettre un terme aux garanties publiques à l'exportation pour l'ensemble des projets d'énergies fossiles a été voté en commission. Finalement, le gouvernement a bloqué ce qui aurait été une avancée majeure lors du vote en plénière. Un amendement gouvernemental a finalement été adopté pour voter la fin des garanties à l'exportation en direction du secteur

¹ RAC, Oxfam et Amis de la Terre (juillet 2019) *Cachez ces fossiles que l'on ne saurait voir*.
https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/07/Rapport-Cachez-ces-fossiles_FINAL.pdf

du charbon lors du Projet de Loi de Finances 2020. Cet amendement stipulait aussi la remise d'un rapport au Parlement le 30 septembre sur la modulation des règles d'octroi des garanties publiques pour le secteur des hydrocarbures, autrement dit des règles d'attribution différentes des garanties selon les énergies fossiles.

En pratique, la France a déjà mis fin aux subventions à l'exportation pour le secteur du charbon depuis 2015, en amont de la COP21.² Inscrire la fin du soutien au secteur du charbon dans la loi est important pour entraîner d'autres pays dans son sillage et revoir les règles de l'OCDE mais ce n'est pas suffisant face à l'urgence climatique. Tout soutien public aux énergies fossiles va aujourd'hui à l'encontre du respect des objectifs de l'Accord de Paris.

Enfin, il y a un véritable **manque de transparence** sur les garanties exports apportées par Bpifrance Assurance Export. Après avoir accordé une garantie export, Bpifrance Assurance Export publie sur une base trimestrielle la liste des projets soutenus de catégorie A et B (projets aux impacts sociaux et environnementaux nécessitant une analyse détaillée) ou à hauteur de plus de 10 millions d'euros. Elle fournit le nom du projet, le montant de la garantie, l'entreprise soutenue et une description très sommaire des projets. Elle est censée publier les informations essentielles sur leurs conséquences en matière environnementale et sociale ainsi que les exigences de Bpifrance Assurance Export en termes de suivi. Néanmoins, ces éléments sont plus que sommaires. Une fois la garantie accordée, il est impossible d'accéder à l'étude environnementale et sociale détaillant les impacts cités ci-dessus ainsi qu'aux rapports de suivi.

Afin d'être compatible avec une trajectoire de 1,5°C, Oxfam demande :

- de voter la fin de toutes subventions aux énergies fossiles sous forme de garanties à l'exportation, en priorisant à très court-terme la fin du soutien aux projets permettant d'exploiter de **nouvelles réserves d'énergies fossiles**
- De la transparence sur la liste de l'ensemble des garanties octroyées, celles en cours de discussion, les indemnités versés en cas d'interruption du contrat d'exportation et/ou de non paiement résultant d'un sinistre commercial ou politique ainsi que de la transparence sur l'impact climatique des activités de Bpifrance Assurance Export

Contact :

Alexandre Poidatz, Chargé de Plaidoyer | Financement de la transition énergétique

M : +33(0)6 85 26 37 18

apoidatz@oxfamfrance.org

Oxfam France - 62 bis avenue Parmentier - 75011 Paris

² <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/fin-des-soutiens-publics-de-la-france-aux-centrales-a-charbon-les-ong-saluent-une-premiere-mondiale/>